

La Méditerranée dans le monde

Abdelhamid MERAD-BOUDIA*

Les 26 et 27 avril 2001 s'est tenu à Tunis un Colloque international sur le thème : « la Méditerranée dans le Monde ». Organisé par l'hebdomadaire tunisien *Réalités*¹ avec la collaboration de la fondation F. Ebert, ce thème — s'il suggère des questionnements sur le positionnement de la Méditerranée par rapport aux autres grandes régions du monde — a plutôt été traité, durant ces deux journées, sous l'angle de la construction euro-méditerranéenne telle qu'elle a été initiée par la conférence de Barcelone de novembre 1995.

Les séances plénières et tables rondes ont été riches d'interventions et de débats sur les trois volets constitutifs : partenariat-politique et de sécurité, économique et financier, social culturel et humain, auxquels ont pris part responsables politiques (anciens premiers ministres d'Algérie et de Tunisie intervenant à titre à titre personnel), décideurs économiques (banquiers tunisiens ou de la BEI, industriels...) et intellectuels (anciens journalistes, professeurs d'université). Cadre de rencontres et de débats comme l'a rappelé dans son allocution d'ouverture Taïeb Zahar, directeur de *Réalités*, ces deux journées ont permis l'expression d'idées extrêmement diversifiées dont il est difficile de rendre compte en détail². Néanmoins, un fil conducteur articulé autour de deux axes, pourrait être dégagé.

1 – Le premier est un constat quasi unanime : si la déclaration de Barcelone a pu être qualifiée « d'acte fondateur de la Méditerranée du XXI^e siècle » (P. Balta) et a suscité beaucoup d'espoir, le partenariat euro-méditerranéen tel qu'il a été jalonné ensuite par les différentes conférences de Malte (avril 1997) Stuttgart (avril 1999) et Marseille (novembre 2000) est en deçà des attentes, voire un échec au regard des relations qui

restent trop limitées entre les 15 de l'UE et les 12 Pays Partenaires Méditerranéens (PPM).

Les causes de ce décalage / échec sont multiples. Dans une intervention particulièrement écoutée, A. Ounaïes (ancien ambassadeur tunisien) a commencé par pointer les limitations dues aux partenaires arabo-méditerranéens en relevant, dans un esprit autocritique inhabituel fortement apprécié, leur retard philosophique qui « affecte leur équilibre social et politique » et qui souvent « jette un malaise dans le dialogue avec l'Europe » sur les questions des droits et des libertés démocratiques, préjudiciable à la construction d'une région commune. Cette question des Droits de l'homme et des libertés élémentaires a rejailli d'ailleurs à plusieurs reprises (M. Haddad, H. Adissi, intellectuels tunisiens) dans des perspectives différentes pour affirmer aussi que « le partage des valeurs universelles entre partenaires doit jouer dans les deux sens. Il doit signifier respect des valeurs acceptables et rejet non ambigu des causes inacceptables » (S. A. Ghozali, ancien premier ministre algérien).

Les hypothèques de l'UE sont aussi relevées et parmi elles le fait que la réussite du partenariat euro-méditerranéen n'apparaît pas comme une grande priorité de l'UE comme peuvent l'être d'autres grands dossiers tel le passage à l'euro ou l'élargissement à l'Est. De même, le non-règlement de la question palestinienne constitue un défi pour le crédit stratégique de l'Europe qui « laisse aux Etats-Unis l'initiative et l'arbitrage ultime en matière géostratégique », confinant le partenariat « au rang d'une organisation régionale sous tutelle, subordonnée à une puissance tierce ». Ces ambiguïtés du partenariat circonscrites, deux autres aspects sont venus compléter l'analyse. Le manque d'ambition du projet a ainsi été souligné eu égard à l'approche excessivement sécuritaire (par exemple vis-à-vis des mouvements de personnes) ainsi que la trop grande empreinte de « théologie libérale » (J. P. Fitoussi) sur le volet économique réduit presque exclusivement à la seule réalisation de la Zone de Libre Echange dont le gain est évident pour l'Europe alors qu'elle va engendrer une série de chocs pour les pays du Sud.

Un chiffre peut illustrer ce constat décalage / échec : pour la période 1995-99, l'UE a consacré aux pays du Sud une enveloppe de

* Université Pierre Mendès France, Grenoble.

¹ *Réalités* est un hebdomadaire tunisien. Ces rencontres, inaugurées en 1998, sont les quatrièmes du genre. Les troisièmes, organisées en 2000, avaient pour thème « les relations euro-maghrébines : bilan et perspectives ».

² On pourra se reporter au supplément de *Réalités* de mai-juin 2001 qui reproduit l'ensemble des actes du colloque.

4,6 milliards (M) d'euros dont 1,2 M destinés à la coopération sécuritaire et sur les 3,4 M restant au titre du programme MEDA, seuls 26 % des crédits ont été décaissés. A titre de comparaison, l'aide destinée aux Pays d'Europe Centrale et Orientale est de 6,7 M d'euros soit trois fois plus par habitant. Pour la période 2000-2004, la 4^{ème} Conférence euro-méditerranéenne tenue à Marseille en novembre 2000 a décidé de porter MEDA II à 5,5 M d'euros ce qui est encore insuffisant, voire une régression (la Turquie absente de MEDA I faisant désormais partie du programme). D'autres illustrations chiffrées ont été avancées. Sur un déficit global des PPM qui avoisine les 40 M de \$, les 2/3 proviennent de leurs relations avec l'UE et ce déficit qui a doublé depuis le début des années 90 s'accentuera du fait d'une hausse prévisible des exportations européennes. Comme l'a fort bien résumé J.L. Reiffers : « Donc l'UE s'est constitué un espace de discrimination positive privilégié ». S'agissant des Investissements Directs à l'Etranger (IDE), si les flux d'entrée sont passés de 2 M de \$ en 1990 à 6 M en 1998, ceci représente « moins de 1 % des flux d'IDE dans le monde » tandis que les investissements de l'UE dans la région « n'excèdent pas 5 % du total de l'IDE européen dans le monde ». La région euromed n'est pas encore une zone d'attractivité des IDE.

2 – Face à ces tendances, et parce qu'il illustre « un modèle rare de dialogue des civilisations », la nécessité de re-dynamiser le partenariat euro-méditerranéen a été fortement affirmée car si elles s'aggravent, les risques de décrochage et de marginalisation de la rive Sud ne peuvent être sous-estimés.

Faut-il mentionner que le PIB total des 12 PPM n'atteint que 5,4 % de celui des 15 pays de l'UE et le PNB / habitant moins de 10 % ?

Ce deuxième axe s'est exprimé diversement. L'importance du partenariat doit ainsi être réévaluée face aux autres défis du double processus d'approfondissement et d'élargissement auquel est confrontée l'UE. La profondeur et la diversité des liens entre les deux rives de la Méditerranée interdisent également que le fondement du partenariat soit d'ordre sécuritaire principalement, ou animé par la seule logique commerciale. De par ses composantes historique, politique, humaine et

culturelle qui débordent les relations commerciales mais dont celles-ci peuvent se nourrir, il devrait se distinguer d'un simple accord de libre échange, l'objectif étant la construction d'un « espace de prospérité partagée » plus que d'une ZLE, alors même qu'une dynamique peut résulter de l'hétérogénéité des niveaux de développement. En particulier, la gouvernance européenne devrait appuyer « les transitions et les mutations nécessaires à la construction de nouvelles dynamiques de croissance compétitive » (H. Ben Hammouda) sans obliger en cela les PPM à des chocs et en se demandant « si dans sa construction, ses structures et ses méthodes, le partenariat que nous vivons est bien en ligne avec le partenariat que nous souhaitons » (R. Leray, de la Fondation « Notre Europe »). La dimension de long terme doit donc être introduite au sein même du partenariat euro-méditerranéen ainsi que la recherche d'une cohérence entre la nécessaire reconstruction de la dimension publique de l'espace socio-économique des PPM, des infrastructures de l'éducation et des transferts de technologies et la non moins nécessaire avancée des réformes économiques et politiques. La re-dynamisation du processus de Barcelone devrait être envisagée dans cette perspective selon de nombreux participants et ce d'autant que d'un point de vue démo-économique, les pays de l'UE et les PPM sont placés dans une position symétrique unique. Il se trouve en effet que, pour des raisons structurelles, l'ensemble de l'Europe a tendance à être une zone à capacité de financement, potentiellement préteuse alors que les PPM du fait d'un taux de croissance de la population active de 3 % par an, ont des besoins de financement pour stimuler une croissance économique avec des arrivées d'actifs estimées à « 60 millions d'emplois nouveaux dans les dix prochaines années ». L'organisation de ces « obligations de complémentarité » et de ces multiples interdépendances pourra déboucher sur la grande région euro-méditerranéenne qui « avec son poids civilisationnel, la diversité de ses peuples et la spécificité de sa culture (est) toujours digne de constituer un pôle de civilisation, et de culture rayonnant pour le monde », comme l'a souligné Monsieur Tahar Sioud, ministre tunisien du commerce, dans son discours d'ouverture au colloque. L'intérêt réciproque, à la fois économique et politique commande d'y œuvrer.